

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 802

19 avril 2010

SOMMAIRE

Accessio	38465	Loca-Air S.A.	38481
Al Global Investments S.à r.l.	38467	Lux Valentino S.A.	38464
Arabesque Media S.à r.l.	38471	Lytech S.A.	38480
Athena PIKCo Lux S.à r.l.	38483	NorCab 1 S.à r.l.	38479
B2 HUB PSF	38471	NorCab 2 Sàrl	38478
Banque Degroof Luxembourg S.A.	38475	P4 Investments S.A.	38479
Banque Degroof Luxembourg S.A.	38476	Pérez Capital S.A.	38482
Bat-Lux S.à r.l.	38496	Pérez Investments S.A.	38482
Blakeney Investors	38467	Pictet Global Selection Fund Management (Luxembourg) S.A.	38473
Bluehill Participations & Cie S.C.A.	38450	ProLogis Czech Republic XXIII S.à r.l. ...	38464
BluO Nebra S.à r.l.	38473	ProLogis France XVIII S.à r.l.	38465
Catalyst Investment Group (Europe) S.A.	38471	QSAM	38478
Codrington S.à r.l.	38472	Randell International S.A.	38465
Comfi S.à r.l.	38478	Schlossburg Invest S.A.H.	38473
ConAgra Foods Luxembourg Holdings S.à r.l.	38486	Security Investment S.A.	38479
Cristal Green S.à r.l.	38481	SHLF Liquidity No. 1 S.à r.l.	38464
Crystal Gold S.à r.l.	38480	Software Contractors in Luxembourg S.à r.l.	38464
Crystal Silver S.à r.l.	38481	Spinta Investments S.à r.l.	38496
Didogra s.a.	38477	TMF Secretarial Services S.A.	38466
Dynamic First S.A.	38476	UBS (LUX) Open-End Real Estate Mana- gement Company S.à r.l.	38482
Ech Lux 2 (Hainer Weg, Frankfurt) S.à r.l.	38486	Valartis Health Care Eins S.à r.l.	38484
FIRST LuxCo 1	38476	Valartis Residential Health Care Holding S.à r.l.	38485
Flagship	38477	VA No1 Finco S.à r.l.	38484
Fontoy Holding S.A.	38477	VA No1 Holdco S.A.	38485
Kashiwa Holdings	38496	VA No1 Lux (Munich) S.A.	38472
Kyotec Group	38466	VEL S.A.	38485
La Royale Renting S.A.	38484	Verlis S.A., Spf	38472
LCH. Clearnet (Luxembourg) S.à r.l.	38480		

Bluehill Participations & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 152.348.

— STATUTS

L'an deux mille dix, le premier jour du mois d'avril,

Par devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Bluehill Participations S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, en tant qu'associé-commandité, représentée par Monsieur Pierre Schill, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril 2010;

2) Monsieur Henri Beaufour, de résidence à 19 Kensington Square, London W 85 HH, Royaume-Uni, né à Paris (France), le 6 janvier 1965, en tant qu'associé-commanditaire, représenté par Me Yves Prussen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée au 31 mars 2010;

La procuration, après avoir été signée par le mandataire de la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Les parties comparantes, représentées de la façon décrite ci-dessus, ont demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société en commandite par actions:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Durée, Objet

Art. 1^{er} . Dénomination. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront Actionnaires une société en la forme d'une société en commandite par actions, sous la dénomination de "Bluehill Participations & Cie S.C.A." (ci-après dénommée la "Société"), régie par les lois du Luxembourg et les présents statuts (ci-après dénommés les "Statuts").

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Gérant (tel que défini à l'article 13). Le siège social peut être transféré au sein de la même municipalité par simple décision du Gérant.

Dans l'hypothèse où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique et/ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec des personnes situées à l'étranger, se présentent ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra à tout moment être dissoute par une résolution des actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts.

La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses affaires.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés de capitaux et de personnes ou entreprises établies sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière de tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tout autre instrument de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra procéder à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris et sans limitation ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées, sociétés de personnes et à toutes autres entités dans lesquelles elle a un intérêt ou entend acquérir un intérêt. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 5. Capital social. Le capital de la Société sera représenté par deux classes d'actions (chacune de ces classes, une "Classe") à savoir des actions de commandité détenues par le Gérant en sa qualité d'actionnaire commandité ("Actions de Commandité") et des actions de commanditaire détenues par les actionnaires commanditaires ("Actions de Commanditaire") de la Société. Les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité sont désignées en tant qu'"Action" et collectivement en tant qu'"Actions" chaque fois que la référence à une catégorie ou classe particulière n'est pas justifiée.

Le capital émis de la Société est fixé à seize millions deux cent quinze mille quatre cent cinquante euros (€ 16,215,450) représenté par deux cents (200) Actions de Commandité d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune et six cent quarante-huit mille quatre cent dix-huit (648.418) Actions de Commanditaire d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25).

Les Actions de Commandité sont détenues par Bluehill Participations S.à r.l., en qualité d'actionnaire commandité et en qualité de Gérant de la Société.

Le capital autorisé non-émis de la Société (y compris le capital émis) est fixé à cent cinquante millions euros (€ 150.000.000) représenté par six millions (6.000.000) Actions de Commanditaire. Toutes les Actions de Commanditaire autorisées mais non émises viendront à échéance au bout d'une période de cinq (5) ans après la publication du présent acte au Mémorial. Le Gérant est habilité à émettre, dans le cadre du capital autorisé, d'autres Actions de Commanditaire (et/ou des instruments convertibles en Actions de Commanditaire ou conférant un droit de souscription à des Actions de Commanditaire), à hauteur de la totalité du capital autorisé ou une partie de celui-ci. Dans l'hypothèse d'émissions d'Actions de Commanditaire dans le cadre du capital autorisé, le Gérant devra faire constater ces émissions et la modification du présent article 5 par acte notarié conformément à la loi.

Toute prime d'émission disponible sera librement distribuable.

Art. 6. Actions sous formes nominatives. Toutes les actions de la Société sont émises sous forme nominative.

Un registre d'actionnaires sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société. Ce registre d'actionnaires contiendra le nom de chaque détenteur d'Actions, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société ainsi que le nombre d'Actions qu'il détient.

Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'action nominative s'établit par l'inscription de son nom au registre des actionnaires.

Les actionnaires doivent fournir à la Société une adresse à inscrire au registre des actionnaires à laquelle tous les communications et informations pourront être envoyées. Les actionnaires peuvent, à tout moment, modifier leur adresse telle qu'inscrite au registre des actionnaires et ce par le biais d'une notification écrite à la Société.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété d'une ou de plusieurs Actions est indivise ou litigieuse, toutes les personnes revendiquant un droit sur cette/ces Action(s) doivent désigner un mandataire commun pour représenter cette/ces Action(s) vis-à-vis de la Société. A défaut d'une telle désignation, tous les droits attachés à cette/ces Action(s) seront suspendus.

Art. 7. Certification des Actions. Une confirmation par écrit de l'inscription au registre des actionnaires sera délivrée aux actionnaires.

Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire.

Art. 8. Actions - Droits de vote. Sous réserve des dispositions des présents Statuts, chaque Action ouvre droit à une voix à toutes les assemblées générales des actionnaires.

Art. 9. Rachat des Actions. La Société a le pouvoir de racheter ses propres Actions à tout moment sous réserve des limitations prévues par la loi.

Titre III. Responsabilité des actionnaires

Art. 10. Actions de Commandité et Actions de Commanditaire. Les détenteurs des Actions de Commandité ("Actionnaires Commandités") sont solidairement et indéfiniment tenus des engagements de la Société qui ne peuvent être couverts par les actifs de la Société.

Il est défendu aux détenteurs d'Actions de Commanditaire ("Actionnaires Commanditaires") d'agir pour le compte de la Société, sous quelque forme que ce soit, autrement que par l'exercice de leurs droits en tant qu'actionnaires lors des assemblées générales. Les actionnaires ne seront à ce titre seulement responsables pour le paiement à la Société de la valeur nominale et, le cas échéant, de la prime d'émission des Actions de Commanditaires qu'ils souscrivent et détiennent.

Art. 11. Transfert des Actions. Les Actions de Commandités détenues par le Gérant sont exclusivement transmissibles à un successeur ou à un gérant supplémentaire dont la responsabilité pour les obligations financières de la Société est illimitée.

Les Actions Ordinaires peuvent être librement cédées, soit à titre gratuit ou soit à titre onéreux, entre actionnaires. La cession d'Actions Ordinaires à titre gratuit ou onéreux au profit d'une personne non actionnaire est soumise à l'autorisation du Gérant.

L'actionnaire qui veut céder tout ou partie de ses Actions Ordinaires doit en informer au préalable le Gérant par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant le nombre de titres à céder, le prix demandé et l'identité du cessionnaire proposé (y compris, le cas échéant, l'identité de son bénéficiaire économique).

Endéans soixante (60) jours de la réception par le Gérant d'une demande d'approbation d'un transfert par l'actionnaire vendeur à une personne qui n'est pas actionnaire, le Gérant notifiera sa décision à l'actionnaire vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception sans qu'il y ait un besoin de donner des motifs. L'actionnaire vendeur avisera le Gérant endéans quinze (15) jours de la réception d'un avis de refus, s'il abandonne ou maintient sa proposition de transférer ces Actions. Si l'actionnaire vendeur maintient son intention de transférer les Actions, alors le Gérant doit dans les quatre-vingt-dix (90) jours proposer un ou plusieurs acquéreur(s) potentiel(s) pour l'ensemble des Actions à vendre, faute de quoi l'actionnaire vendeur sera autorisé de transférer endéans une période de trente (30) jours les Actions concernées à la ou les personnes mentionnée(s) dans la notification au Gérant et aux conditions spécifiées dans cette notification. L'actionnaire vendeur sera alors obligé à vendre à ce ou ces acquéreur(s) sous les conditions de sa proposition initiale communiquée au Gérant si le transfert doit être fait à titre onéreux ou, si le ou les acquéreur(s) désigné(s) par le Gérant le demande(nt), ou si le transfert doit être fait à titre gratuit, à un prix déterminé par expertise.

Si les Actions sont à acquérir à un prix déterminé par un expert, alors cet expert sera désigné par consentement mutuel entre l'actionnaire vendeur et le ou les acquéreur(s) et ce dans les quinze (15) jours suivant l'information sur le nom du ou des acquéreurs potentiel(s), ou si aucun accord n'intervient sur le nom de cet expert, par un expert indépendant nommé par le président de l'arrondissement dans lequel se trouve le siège de la société, et ce à la demande de la partie la plus diligente.

L'expert déterminera le prix de marché des Actions Ordinaires en tenant compte des droits attribués aux Actions Ordinaires en vertu des présents statuts et les revenus des investissements de la Société. Suite à la réception de l'évaluation, le Gérant en avisera l'actionnaire vendeur et les cessionnaires proposés, qui devront décider dans les quinze (15) jours s'ils maintiennent leurs offres de vente et d'achat.

Si l'actionnaire vendeur maintient son intention de vendre les Actions, alors les Actions seront allouées entre les cessionnaires potentiels, qui maintiennent leur offre d'acquérir ces Actions en proportion de leurs offres respectives.

L'actionnaire vendeur supportera la moitié des frais d'expertise et les acquéreurs paieront l'autre moitié en proportion du nombre d'Actions acquises. Si la vente n'a pas lieu parce que l'actionnaire vendeur décide d'abandonner son offre, alors l'actionnaire vendeur sera tenu de supporter le coût intégrale de l'expertise. Au cas où la décision de ne pas procéder avec le transfert et celle du ou des acquéreur(s) potentiel(s), alors l'acquéreur ou les acquéreurs potentiel(s) sera ou seront exclusivement tenu(s) de payer le coût de l'expertise. Si le ou les acquéreurs potentiel(s) décide(nt) de ne pas acquérir les Actions au prix déterminé par l'expert, alors l'actionnaire vendeur sera libre de transférer endéans trente (30) jours les Actions concernées au cessionnaire mentionné dans la notification au Gérant selon les conditions spécifiées dans cette notification.

Tout transfert d'Actions fait en violation des dispositions qui précèdent sera nul et ne sera pas inscrit dans le registre des actionnaires.

Titre IV. Gérance et Surveillance

Art. 12. Gérance. La Société sera gérée par Bluehill Participations S.à r.l. (le "Gérant") en sa qualité d'Associé Commandité de la Société.

Le Gérant aura droit au remboursement de ses dépenses y compris, mais de manière non restrictive, de la rémunération de son personnel, des taxes, des loyers, des frais d'équipement ainsi que de tous autres débours tels que les jetons de présence des administrateurs et une rémunération annuelle équivalente à dix pour cent (10 %) desdites dépenses. Ces montants seront payables mensuellement sur base d'une estimation. Un décompte final doit être établi sur base des comptes audités du Gérant.

Le Gérant ne pourra pas être démis de sa fonction de Gérant de la Société sans son consentement.

Art. 13. Pouvoirs de Gestion. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition en conformité avec l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires appartiennent au Gérant, étant entendu que toute décision d'aliéner une partie importante des actifs de la Société (ce qui signifie des actifs représentant plus d'un tiers des avoirs nets de la Société) exige le consentement du Collège des Commissaires.

Le Gérant aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société de réaliser tous les objectifs de la Société et d'effectuer tous les actes et de conclure et de délivrer tous les contrats et tous autres engagements qui lui semblent nécessaires, avisés, utiles ou accessoires à de ce dernier. A moins qu'il n'en soit autrement disposé expressément, le Gérant a et aura pleine autorité suivant sa discrétion pour exercer pour le compte et au nom de la Société tous droits et pouvoirs nécessaires ou utiles en vue de réaliser les objectifs de la Société.

Le Gérant peut, de temps à autre, s'il le juge nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société, nommer des directeurs ou agents de la Société. Les directeurs et/ou les agents désignés auront les pouvoirs et obligations qui leur seront attribués par le Gérant.

Le Gérant prendra toute mesure appropriée en vue de préserver les intérêts de la Société et de ses actionnaires en général. Le Gérant doit faire tout son possible en vue d'assurer que les mêmes fonctions soient attribuées au Conseil de Surveillance dans la principale filiale ou dans les filiales de la Société.

En cas d'incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant le Gérant d'agir comme gérant de la Société, la Société ne sera pas dissoute et liquidée, pourvu que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, qui n'est pas tenu d'être un actionnaire, pour effectuer des actes urgents ou simplement administratifs et ce jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires soit tenue, une telle assemblée devant être convoquée dans un délai de quinze jours à dater de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires peuvent nommer, dans le respect des conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts, un nouveau Gérant. A défaut d'une telle nomination, la Société doit être dissoute ou liquidée.

Art. 14. Signatures ayant force obligatoire. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par seule la signature du Gérant, agissant par une ou plusieurs des personnes habilitées à signer et désignées par le Gérant de manière discrétionnaire, ou telle(s) personne(s) à qui ce pouvoir a été délégué.

Tout contentieux dans laquelle la Société serait plaignante ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant mentionné ci-dessus.

Art. 15. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entités ne pourra être affecté ou invalidé par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs actionnaires, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans une telle autre société ou entités, ou par le fait qu'il serait associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou firme avec laquelle la Société contracte ou est autrement en relation d'affaires. Le Gérant ou ses fondés de pouvoir ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir s'agissant des matières en relation avec ce contrat ou autres affaires.

Art. 16. Conseil de Surveillance. Les opérations de la Société sont soumises à la revue et à la surveillance d'un collège de commissaires composé au minimum de trois (3) membres (le "Conseil de Surveillance") dont les membres ne doivent pas être des actionnaires, des administrateurs ou des employés du Gérant ou de l'actionnaire principal du Gérant ou de toute entité dans laquelle la Société a un intérêt essentiel direct ou indirect. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur les sujets, que le Gérant aura déterminé. Aucune action qui amènerait, en vertu de la loi en vigueur ou conformément aux Statuts, le Gérant à outrepasser ses pouvoirs ne sera considérée comme valable à moins d'avoir été autorisée par le Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs déterminés par la Loi.

Les membres du Conseil de Surveillance ne devront ni participer, ni interférer dans la gestion de la Société.

Le Conseil de Surveillance aura comme fonction générale la surveillance des opérations de la Société, y compris la surveillance de la situation financière, et il aura les pouvoirs spécifiques qui lui sont conférés par les présents Statuts. Il sera également responsable pour la vérification des comptes annuels de la Société et pourra à cet égard recourir lui-même, aux frais de la Société, à l'assistance d'un réviseur indépendant nommé par le Conseil de Surveillance. Ses membres peuvent examiner, mais ne sont pas en mesure de prendre possession des livres, des comptes, de la correspondance, des procès-verbaux et, de manière générale, toutes archives de la Société.

Le Conseil de Surveillance est tenu lors l'assemblée générale des actionnaires de présenter un rapport relatif aux résultats de sa mission qui lui a été confiée en faisant les recommandations qu'il jugera utiles.

Le Conseil de Surveillance peut exiger toutes informations du réviseur indépendant de la Société qu'il jugera utile à l'accomplissement de sa fonction.

Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par le biais d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, laquelle fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leurs fonctions sans que l'accord du Gérant ne soit requis. Ils sont rééligibles. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être écartés à tout moment, avec ou sans motifs, par résolution adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Au cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, les Gérants devront immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires de façon à pourvoir ce poste vacant.

Le Conseil de Surveillance peut élire l'un de ses membres au poste de président. Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion de Conseil de Surveillance doit être convoquée à toute demande de deux membres.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence, le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil de Surveillance en tant que président pro tempore à la majorité des présents à cette réunion.

Un avis de convocation à toute assemblée du Conseil de Surveillance indiquant le lieu de la réunion ainsi que son ordre du jour sera donné par lettre, télégramme, lettre taxée ou tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur à tous les membres du Conseil de Surveillance au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation à l'assemblée. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou

par télécopie ou par tout autre moyen de communication permettant d'attester de l'authenticité d'une telle renonciation. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des assemblées se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre pourra agir lors de toute assemblée en désignant par écrit ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication attestant de l'authenticité d'une telle renonciation un autre membre comme son représentant. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres sont présents ou représentés à l'assemblée.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont actées dans les procès-verbaux signés par le président de l'assemblée et par un membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire. Les procurations y resteront annexées. Des copies des extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président de l'assemblée et par un membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire ou par deux autres membres.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'assemblée.

Les résolutions approuvées et signées par voie écrite par tous les membres du Conseil de Surveillance auront le même effet que les résolutions votées aux assemblées du Conseil de Surveillance; chaque membre doit approuver cette résolution par écrit, par télégramme, par télétexte, télécopieur ou tout autre moyen de communication. Cette approbation doit être confirmée par écrit et tous les documents doivent former le procès-verbal qui prouve qu'une telle résolution a été prise. Elle peut être contenue dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute assemblée par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette assemblée de s'entendre les unes les autres. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée.

Titre V. Assemblées générales

Art. 17. Pouvoirs et Convocation. L'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Sans préjudice des dispositions de l'article 13 (Pouvoirs de Gestion) des présents Statuts et de tout autre pouvoir réservé au Gérant par le biais de la loi et les présents Statuts, l'assemblée générale a les pouvoirs d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées par le Gérant ou le Conseil de Surveillance. Une assemblée générale doit être convoquée à la demande d'actionnaire représentant au moins un cinquième du capital social de la Société. Les assemblées générales sont convoquées par un avis du Gérant qui fixe l'ordre du jour et qui est envoyé par à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant l'assemblée, à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires.

Art. 18. Procédure. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à la ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre lieu au Luxembourg tel qu'indiqué dans les avis de convocation, au plus tard le 30 juin de chaque année. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si le Gérant constate, souverainement, que des circonstances le requièrent.

D'autres assemblées pourront être tenues au lieu et à l'heure spécifiés dans les convocations des assemblées respectives.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

Tous les actionnaires sont invités à participer et à prendre la parole à toutes les assemblées générales des actionnaires. Un actionnaire peut, et ce pour toute l'assemblée générale, nommer comme mandataire une autre personne qui n'a pas besoin d'être actionnaire, par écrit, email ou téléfax ou tout autre moyen de communication approuvé par le Gérant assurant l'authenticité de la procuration. Cette procuration sera réputée valable, à condition qu'elle ne soit pas révoquée, pour toutes assemblées des actionnaires reconvoquées. Les assemblées générales sont présidées par le Gérant ou par une personne désignée par le Gérant ou, si celle-ci est convoquée par le Conseil de Surveillance, par une personne désignée par le Conseil de Surveillance. Le président de l'assemblée générale des actionnaires nommera un secrétaire. L'assemblée générale des actionnaires peut élire un scrutateur devant être choisi parmi les actionnaires présents ou représentés. Ensemble, ils constituent le bureau de l'assemblée générale des actionnaires.

Les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité absolue des actionnaires présents et votants, sauf exigence contraire de la loi ou des présents Statuts.

Art. 19. Assemblées ordinaires. Les affaires ordinaires de la Société, devant être traitées lors des assemblées des actionnaires, concerneront la discussion et l'approbation des comptes annuels tels que présentés par le Gérant, la considération et l'approbation des résultats annuels proposés par le Gérant (y compris, mais sans limitation la distribution des dividendes), la nomination, la révocation et la rémunération des membres du Conseil de Surveillance ainsi que la décharge à donner au Gérant et aux membres du Conseil de Surveillance. Le renvoi doit être annoncé au Gérant et aux membres du Conseil de Surveillance.

D'autres affaires pourront être évoquées lors d'une assemblée générale sur proposition du Gérant à moins qu'il n'en soit disposé autrement par la loi ou par les présents Statuts.

Art. 20. Assemblée générale extraordinaire. Toute assemblée des actionnaires convoquée dans le but d'examiner un point qui n'entre pas dans le champ d'application de l'article 19 (y compris toute proposition quant à la modification des Statuts ou la décision sur des points pour lesquels la loi fait référence aux conditions exigées pour la modification des Statuts) doit être convoquée en tant qu'assemblée générale extraordinaire. Lors d'une telle assemblée, les actionnaires ne délibèrent valablement que si le quorum requis par la loi est atteint.

Les décisions seront prises à la majorité des deux tiers des votes exprimés, sous réserve d'avoir été approuvées par le Gérant lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires, à moins qu'il n'en soit autrement disposé par la loi ou dans les présents Statuts.

Art. 21. Procès-verbaux. Les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires seront signés par le bureau de l'assemblée. Les copies ou les extraits de ces mêmes procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Gérant.

Titre VI. Exercice comptable, Affectation des bénéfices

Art. 22. Exercice comptable. L'exercice comptable de la Société débutera le 1^{er} janvier et prendra fin le 31 décembre de la même année.

Art. 23. Comptes, Distribution des bénéfices. Il incombera au Gérant d'établir le bilan annuel et le compte des profits et pertes de la Société conformément aux dispositions de la loi applicable. Ces comptes seront vérifiés par, ou seront sous la surveillance du Conseil de Surveillance et seront soumis à l'assemblée des actionnaires pour accord.

Il sera prélevé sur les bénéfices nets annuels de la Société un montant égal à cinq pour cent (5%), qui sera affecté à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Sur le solde il sera procédé chaque année à une distribution aux actionnaires sur proposition du Gérant, qui devra être approuvée par décision de l'assemblée générale des actionnaires conformément aux dispositions des présents Statuts. Cette distribution ne pourra dépasser le montant proposé par le Gérant, étant entendu que le Gérant sera tenu de proposer une distribution, qui comprendra au moins le montant le moins élevé de (i) quatre-vingt pour cent (80%) du revenu net des investissements de la Société (constitué par les revenus reçus par la Société perçus pendant l'année précédente diminués de toutes les dépenses de cette année et des provisions pour dépenses futures prévisibles) ou de (ii) quatre-vingt pour cent (80%) du bénéfice net distribuable de l'année, tel que constaté par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Si l'assemblée décide de ne pas procéder à cette distribution, le Gérant sera tenu de proposer (toujours dans la limite des bénéfices distribuables) des distributions complémentaires comprenant ces montants non distribués lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année subséquente, ou selon le cas des années subséquentes.

Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le Gérant sous réserve des conditions prévues par la loi.

Une distribution des primes d'émission aux actionnaires pourra avoir lieu sur proposition du Gérant, proposition qui devra être approuvée par décision de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires peut, sur proposition du Gérant, décider de prélever tout montant sur le compte prime d'émission pour l'affecter à la réserve légale.

Art. 24. Prescription. Un dividende déclaré sur une Action mais non payé durant une période de cinq (5) ans ne pourra plus être réclamé par le détenteur de cette Action, il sera considéré comme perdu pour le détenteur de cette Action et reviendra à la Société.

Il ne sera versé aucun intérêt sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 25. Nomination des liquidateurs. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera mise en œuvre par un liquidateur (s'il s'agit d'une entité juridique) ou un ou plusieurs liquidateurs (sil s'agit de personnes physiques) nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui décident cette dissolution sur proposition du Gérant. Cette assemblée déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 26. Distribution des produits de la liquidation. Les produits nets de la liquidation devront être versés aux détenteurs d'Actions de Commanditaire et aux détenteurs d'Actions de Commandité au prorata de leur participation étant entendu que les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité ont le même rang.

Dans la mesure du possible, les produits de la liquidation attribuable au(x) commanditaire(s) s'effectueront, par priorité, sous forme d'attributions des actifs apportés à la Société par lesdits commanditaires.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 27. Droit applicable. Tous les points non prévus par les présents Statuts devront être résolus conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée."

Souscription - Paiement

Les parties comparantes ont souscrit respectivement à deux cents (200) Actions de Commandité et à six cent quarante-huit mille quatre cent dix-huit (648.418) Actions de Commanditaires comme indiqué dans le tableau ci-après:

Souscripteur	Actions de Commanditaire	Action de Commandité	Prix de Souscription Total
Bluehill Participations S.à r.l.	/	200	5.000
Henri Beaufour	648.418	/	16.210.450
Total	648.418	200	16.215.450

Des six cent quarante-huit mille quatre cent dix-huit (648.418) Actions de Commanditaire souscrites par Henri Beaufour, huit mille (8.000) actions ont été libérées en espèces par versement d'un montant de deux cent mille euros (€ 200.000) et six cent quarante mille quatre cent dix-huit (640.418) actions ont été libérées par un apport en nature de (i) trois cent soixante-onze mille six cent quarante-cinq (371.645) actions de classe A2 numéros A2-1 à A2-371645, détenues par Henri Beaufour dans Beech Tree S.A., ayant son siège social au 11, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.327, évaluées à leur valeur comptable actuelle de quarante-trois euros huit cents (€ 43,08) et (ii) et d'un solde de seize euros soixante cents (€ 16,60) alloué au compte de la prime d'émission. L'apport en nature, totalisant seize millions dix mille quatre cent soixante-six euros soixante cents (€ 16.010.466,60), a été plus amplement décrit dans un rapport daté du 1^{er} avril 2010 de KPMG, une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.065, en conformité avec l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, une copie sera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement, dont la conclusion est la suivante:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, augmenté de la prime d'émission."

Les deux cents (200) Actions de Commandité souscrites par Bluehill Participations S.à r.l ont été entièrement libérées en espèces par le Gérant par versement du montant de cinq mille euros (€ 5.000).

Les preuves de l'apport en nature ainsi que des apports en espèces ont été rapportées au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3, 26-5 et 26-1 paragraphe (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des coûts

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du sa constitution sont évaluées à environ douze mille euros (EUR 12.000).

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la société, les personnes nommées ci-dessus, représentant l'entière du capital souscrit et exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

- 1) Le siège social de la Société est établi à 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg.

Seconde résolution

- 2) Sont nommés Membres du Conseil de Surveillance de la Société pour une durée indéterminée:

Nom	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance
Simon Morris	39-41 Broad Street, St Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 5PS	1 ^{er} novembre 1975	Jersey, Channel Islands
Arno Schleich	4, rue de la Montagne, L-6911 Roodt-sur-Syre (Luxembourg)	21 décembre 1938	Roodt-sur-Syre (Luxembourg)
Henri Beaufour	19 Kensington Square, Londres W 85 HH (Royaume-Uni)	6 janvier 1965	Paris (France)

Troisième résolution

La première année sociale commencera le jour de la constitution de la Société et terminera le 31 décembre 2010.

Le notaire soussigné déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise; en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus par le notaire de leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and ten, on the first day of the month of April.

Before Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher, Grand Duchy of Luxembourg.

Have appeared:

1) Bluehill Participations S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, in the process of being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg, as associé-commandité (the "Unlimited Shareholder") represented by Mr Pierre Schill, professionally residing in Luxembourg, by a resolution of the extraordinary general assembly of the 1st April 2010 and,

2) Mr Henri Beaufour, residing at 19 Kensington Square, London W 85 HH, United Kingdom, born in Paris (France), on 6 January 1965, as associé-commanditaire, represented by Me Yves Prussen, avocat, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 31 March 2010.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a "société en commandite par actions":

Title I. Denomination, Registered office, Duration, Object

Art. 1. Denomination. There is hereby established among the subscribers and all these who may become owners of Shares hereafter a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "Bluehill Participations & Cie S.C.A." (the "Company") governed by the laws of Luxembourg and these Articles of Incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager (as defined in Article 13). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economical, and/or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time. It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The Company shall not be dissolved in case the Manager resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business.

Art. 4. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in companies, partnerships or enterprises established in any other form and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies, partnerships and/or any other entities in which it has an interest or intends to acquire an interest. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favor or relate to its object.

Title II. Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital. The capital of the Company shall be represented by two categories of shares (each, a Category), namely management shares held by the Manager as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) ("Management Shares") and ordinary shares held by the limited liability shareholders (actionnaires commanditaires) ("Ordinary Shares") of the Company. Ordinary Shares and Management Shares shall be referred to as a "Share" and collectively as the "Shares", whenever the reference to a specific category or class of shares is not justified.

The issued capital of the Company is set at sixteen million two hundred fifteen thousand four hundred fifty Euro (€ 16,215,450) represented by two hundred (200) Management Shares with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25) and six hundred forty-eight thousand four hundred eighteen (648,418) Ordinary Shares with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25).

The Management Shares shall be held by Bluehill Participations S.à r.l., as unlimited liability shareholder and as Manager of the Company.

The authorised un-issued capital of the Company is set at one hundred fifty million Euro (€ 150,000,000) represented by six million (6,000,000) Ordinary Shares. Any authorised but un-issued Ordinary Shares shall lapse five (5) years after publication of this deed in the Mémorial. Out of the authorised share capital, the Manager is authorised to issue further Ordinary Shares (and/or instruments convertible into Ordinary Shares or giving right to subscribe to Ordinary Shares) up to the total authorised capital in whole or in part from time to time. In the case of issues of Ordinary Shares within the authorised capital, the Manager shall have such issues and the amendment to this article 5 recorded by notarial deed in accordance with law.

Any available share premium shall be freely distributable.

Art. 6. Shares in registered form. All Shares of the Company shall be issued in registered form.

A share register shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such share register shall contain the name of each holder of Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of Shares held by him.

The inscription of the shareholder's name in the share register evidences his right of ownership of such registered Shares.

Shareholders shall provide the Company with an address to be entered into the share register, to which all notices and announcements may be sent. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the share register by means of a written notification to the Company.

The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

Art. 7. Certification of shares. Written confirmation that an entry has been made in the share register will be provided to the shareholders.

The Manager(s) may accept and enter in the share register a transfer on the basis of any appropriated document recording the transfer between the transferor and the transferee.

Art. 8. Shares - Voting Rights. Subject as set forth in these Articles, each Share shall be entitled to one vote at all general meetings of shareholders.

Art. 9. Repurchase of Shares. The Company has the power to repurchase its own Shares at any time within the limitations set forth by law.

Title III. Liability of holders of shares

Art. 10. Management Shares and Ordinary Shares. The holders of Management Shares ("Unlimited Shareholders") are jointly and indefinitely and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The holders of Ordinary Shares (the "Limited Shareholders") shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall in that capacity only be liable for payment to the Company of the par value and if applicable the issue premium of the shares they subscribe for and hold.

Art. 11. Transfer of Shares. The Management Shares held by the Manager are exclusively transferable to a successor or additional manager with unlimited liability for the Company's financial obligations.

The Ordinary Shares may be freely transferred between shareholders, either without or against consideration. Any transfer of Ordinary Shares to a person that is not a shareholder requires the prior approval of the Manager. The

shareholder who wishes to transfer all or part of his Ordinary Shares, shall inform the Manager beforehand, by registered mail with acknowledgement of receipt, indicating the number of Ordinary Shares he wishes to transfer, the proposed sales price and the identity of the proposed transferee (including, as the case may be, the identity of the beneficial owner thereof).

Within sixty (60) days of the receipt by the Manager of a request for approval of a transfer by the selling shareholder to a person that is not a shareholder, the Manager shall notify its decision to the selling shareholder by registered mail with acknowledgement of receipt, without there being a need to state the reasons for such decision. The selling shareholder shall advise the Manager, within fifteen (15) days of receipt of the refusal notice, whether he abandons or maintains his proposal to transfer such Shares. Should the selling shareholder maintain his intention to transfer the Shares, then the Manager must, within ninety (90) days, propose one or more potential buyer(s) for all the Shares to be sold, failing which the selling shareholder shall be authorised within a period of thirty (30) days to transfer such Shares to the person(s) disclosed to the Manager upon the conditions specified in his notification. The selling shareholder shall then be obliged to sell to this buyer or these buyers, either under the conditions of the initial proposal as disclosed to the Manager if the transfer was against consideration, or, if the buyer(s) designated by the Manager so require, or if the proposed transfer was against no consideration, at a price determined by an expert.

If the Shares are to be acquired at a price determined by an expert, then the expert shall be appointed by mutual consent between the selling shareholder and the buyer(s) within fifteen (15) days following the disclosure of the names of the potential buyer(s), or, in case no agreement is reached on the name of this expert, by an independent expert appointed by the president of the district court under whose jurisdiction the registered office of the Company falls, at the request of the most diligent party.

The expert shall ascertain the fair market value of the Ordinary Shares taking into account the rights given to the Ordinary Shares under these articles and the yield generated by the investments of the Company. Upon receipt of the valuation, the Manager shall advise the selling shareholder and the proposed transferee(s), who shall within a period of fifteen (15) days decide whether they maintain their buying and selling offers. If the selling shareholder maintains his intention to sell the Shares, the Shares to be transferred shall be allocated between the proposed transferee(s) who have maintained their offer to purchase such Shares in proportion to their respective offers.

The selling shareholder shall bear half of the costs of the expert appraisal and the buyer(s) shall bear the other half, in proportion to the number of Shares which they acquired. If the sale does not proceed because the selling shareholder decides to abandon his offer, then such selling shareholder shall exclusively bear the costs of the expert appraisal. In the event the decision not to proceed with the transfer is made by the potential buyer(s), then the potential buyer(s) shall exclusively bear the costs for the expert appraisal. If the potential buyer(s) decide not to purchase the Shares at the price determined by the expert, then the selling shareholder shall be free to transfer within a period of thirty (30) days the Shares concerned to the transferee(s) disclosed to the Manager upon the conditions specified in the notification to the Manager.

Any transfer of Shares made in breach of the foregoing provisions shall be deemed null and void and shall not be inscribed in the share register.

Title IV. Management and Supervision

Art. 12. Management. The Company shall be managed by Bluehill Participations S.à r.l. (the "Manager") in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company.

The Manager shall be entitled to reimbursement of its expenses including, but not limited to, remuneration of its staff, taxes, rentals, cost of equipment, any other disbursements as well as directors fees and an annual fee equivalent to 10 percent (10%) of such expenses. Such amounts shall be payable monthly on the basis of an estimate and a final account shall be drawn up on the basis of audited accounts of the Manager.

The Manager may not be removed from his capacity as Manager of the Company without his consent.

Art. 13. Management Powers. The Manager is invested with the broadest power to perform all acts of administration and disposition in compliance with the Company's corporate objects. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Manager, provided that any decision to dispose of a major portion of the assets of the Company (meaning assets representing more than one third of the net asset of the Company) shall require the consent of the Supervisory Board.

The Manager shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

The Manager from time to time may appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed, unless otherwise stipulated in the Articles, shall have the powers and duties given to them by the Manager.

The Manager shall take appropriate action to protect the interests of the Company and its shareholders as a whole. The Manager shall undertake its best endeavours to ensure that the members of the Supervisory Board are granted similar functions in the principal subsidiary or subsidiaries of the Company.

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as manager of the Company, the Company shall not be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board shall appoint an administrator, who need not to be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor Manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated. .

Art. 14. Binding Signatures. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more of its duly authorised signatories as designated by the Manager in its sole discretion, or such person(s) to which such power has been delegated.

Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the above mentioned Manager.

Art. 15. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one more of shareholder, managers or officers of the Manager is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The Manager or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Supervisory Board. The operations of the Company are subject to the review and audit by a board of statutory auditors of a minimum of three (3) members (the "Supervisory Board") whose members need not be shareholders directors or employees of the Manager or of the principal shareholder of the Manager or any entity in which the Company has a material direct or indirect interest. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and no action of the Manager that may, pursuant to applicable law or under the Articles, exceed the powers of the Manager, shall be valid unless authorised by the Supervisory Board.

The Supervisory Board shall have the powers provided for by the law.

The members of the Supervisory Board shall neither participate in, nor interfere with the management of the Company.

The Supervisory Board shall have the general role of overseeing the operations including the financial situation of the Company, as well as the specific powers conferred by these Articles. It shall also be responsible for the audit of the annual accounts of the Company and may for that purpose avail itself at the expense of the Company, of the assistance of an independent auditor appointed by the Supervisory Board. Its members may inspect, but not remove, the books, accounts, correspondence, minutes and, in general, all the records of the Company.

The Supervisory Board must report to the general meeting of shareholders on the results of the mandate entrusted to them, making such recommendation as they consider fit.

The Supervisory Board may require any information from the independent auditor of the Company as it shall deem fit to fulfill its duties.

The members of the Supervisory Board shall be appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which fixes their number, their remuneration as well as the term of their office and which shall not require the approval of the Manager. Members of the Supervisory Board will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders' meeting.

In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Managers shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancy.

The Supervisory Board may elect one of its members as chairman. The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, but in his/her absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notice of any meeting of the Supervisory Board, indicating the place of the meeting and the agenda thereof, shall be given by letter, telegram, telefaxed letter and any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by consent in writing, by electronic message or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and by any member of the Supervisory Board or the secretary. The proxies shall remain attached hereto. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members and by any member of the Supervisory Board or the secretary or by any two members.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken. It can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by any similar means of communication enabling all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Title V. General meetings

Art. 17. Powers and Convening Notice. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. Without prejudice of the provisions of Article 13 (Management Powers) of these Articles and to any other powers reserved to the Manager by virtue of law and the present Articles, it shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board. A general meeting must be convened if shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the share register.

Art. 18. Procedure. The annual meeting of shareholders will be held in the City of Luxembourg at the registered office of the Company or at any other place in Luxembourg and before June 30th of each year. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Manager, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting of the shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

All shareholders are invited to attend and speak at all general meetings of shareholders. A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, who need not be a shareholder, as his proxy, in writing, by electronic message or by telefax or any other means of transmission approved by the Manager capable of evidencing such proxy. Such proxy shall be deemed valid, provided that it is not revoked, for any reconvened shareholders' meeting. The general meetings of the shareholders shall be presided by the Manager or by a person designated by the Manager or, if convened by the Supervisory Board, by a person designated by the Supervisory Board. The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary. The general meeting of shareholders may elect a scrutineer to be chosen from the shareholders present or represented. They together form the board of the general meeting of shareholders.

Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at the meeting of shareholders duly convened will be passed by an absolute majority of those present and voting.

Art. 19. Ordinary Meetings. The business ordinarily to be considered at a shareholders' meeting shall be the discussion and approval of the annual accounts as presented by the Manager, the consideration and approval of the allocation of the results of the year proposed by the Manager (including without any limitation the distribution of dividends), the appointment, removal and remuneration of members of the Supervisory Board and the discharge to be given to the Manager and to members of the Supervisory Board.

All other business at a general meeting shall only be considered upon a proposal of the Manager unless otherwise provided by law or in these Articles.

Art. 20. Extraordinary General Meeting. Any general meeting of shareholders convened in order to consider a matter that does not fall within the scope of Article 19 (including any proposal to amend the Articles, or to resolve on issues for which the law refers to the conditions required for the amendment of the Articles) shall be convened as an extraordinary general meeting. At any such meeting, the shareholders may only validly deliberate if the quorum required by the law is satisfied.

Resolutions shall be passed by at least two thirds of the votes cast, provided that no resolution at any extraordinary general meeting of shareholders shall be validly passed unless approved by the Manager, unless otherwise provided by law or herein.

Art. 21. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the board of the meeting. Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 22. Accounting Year. Each accounting year of the Company shall begin on 1st January and shall terminate on 31st December of the same year.

Art. 23. Accounts, Appropriation of Profits. The Manager shall have the responsibility to establish the annual balance sheet and profit and loss account of the Company in accordance with applicable provisions of law. Such account shall be audited by, or under the supervision of the Supervisory Board and shall be submitted to the shareholders' meeting for approval.

Out of the net profits of each year, an amount equal to five percent (5%) shall be allocated to the legal reserve account. This allocation ceases to be compulsory when such reserve is equal to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

Out of the balance there shall be each year a distribution to the holders of Shares upon a proposal of the Manager approved by decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth in these Articles. Such distribution cannot exceed the amount proposed by the Manager, provided that the Manager shall be held to propose a distribution, which shall comprise at least the lower of (i) eighty percent (80%) of the Company's net investment income (being the income received by the Company during the previous year less all expenses of such year and provisions for foreseeable future expenses) or (ii) eighty percent (80%) of the net distributable profit of the year as shown in the accounts approved by the annual general meeting. If the general meeting of shareholders decides not to make a distribution, the Manager shall be held to propose (always within the limits of distributable profits) at the subsequent annual general meeting or meetings additional distributions comprising these amounts, which shall not have been distributed.

Interim dividends may be declared and paid by the Manager subject to observing the terms and conditions provided for by the law.

The share premium account may be distributed to shareholders upon proposal of the Manager approved by a decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may, upon a proposal of the Manager, decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 24. Status of limitation. A dividend declared but not paid on a Share during five (5) years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of shareholders.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 25. Appointment of liquidators. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one liquidator (if a legal entity) or one or more liquidators, (if natural persons) named by the general meeting of shareholders effecting such dissolution upon proposal by the Manager. Such meeting shall determine their powers and their remuneration.

Art. 26. Distribution of liquidation proceeds. The net liquidation proceeds shall be paid to the holders of Ordinary Shares and the holders of the Management Shares in the proportion of their respective holdings on the basis that the Ordinary Shares and the Management Shares shall rank *pari passu*.

To the extent possible, the liquidation proceeds attributable to the holder(s) of Ordinary Shares shall be paid, by priority, in kind by transfer of those assets that were contributed to the Company by each such holder of Ordinary Shares.

Title VIII. General provisions

Art. 27. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended.

Subscription - Payment

The appearing parties have subscribed respectively to two hundred (200) Unlimited Shares and to six hundred forty-eight thousand four hundred eighteen (648,418) Ordinary Shares and have paid up such amounts as mentioned below opposite their respective names:

Subscriber	Ordinary Shares	Unlimited Shares	Aggregate Subscription Price
Bluehill Participations S.à r.l.	/	200	5,000
Henri Beaufour	648,418	/	16,210,450
Total	648,418	200	16,215,450

From the six hundred forty-eight thousand four hundred eighteen (648,418) Ordinary Shares subscribed by Henri Beaufour, eight thousand (8,000) shares are paid up in cash by payment of an amount of two hundred thousand Euro (€)

200,000) and six hundred forty thousand four hundred eighteen (640,418) shares through a contribution in kind of (i) three hundred seventy-one thousand six hundred forty-five (371,645) shares of class A2, number A2-1 to A2-371645, held by Henri Beaufour in Beech Tree S.A. having its registered office at 11, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 85.327, evaluated at their actual accounting value of forty-three Euro eight cents (€ 43,08) and a balance of sixteen Euro sixty cents (€ 16,60) to be allocated to the share premium account. The contribution in kind, totaling sixteen million ten thousand four hundred sixty-six Euro sixty cents (€ 16,010,466.60), is more fully described in the report dated 1st April 2010 of KPMG, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 103.065, in accordance with article 26-1 of the law of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith, which concludes as follows:

"On the basis of the procedures performed nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution is not at least equal to the number and the nominal value of the shares to be issued increased by the share premium".

The two hundred (200) Management Shares subscribed by Bluehill Participations S.à r.l are fully paid up in cash by the latter.

Evidence of the contribution in kind and the contributions in cash to the Company were shown to the undersigned notary.

Statement

The undersigned notary declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3, 26-5 and 26-1 paragraph (2) of the law of 10 August 1915 have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about twelve thousand Euros (EUR 12,000).

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

First resolution

- 1) The registered office of the Company is fixed at 3, rue Nicolas Adames , L-1114 Luxembourg.

Second resolution

- 2) The following persons are appointed members of the Supervisory Board for an undetermined period.

Name	Address	Date of birth	Place of birth
Simon Morris	39-41 Broad Street, St Helier, Jersey, Channel Islands, JE4 5PS	1 st November 1975	Jersey, Channel Islands
Arno Schleich	4, rue de la Montagne, L-6911 Roodt-sur-Syre (Luxembourg)	21 December 1938	Roodt-sur-Syre (Luxembourg)
Henri Beaufour	19 Kensington Square, London W 85 HH	6 January 1965	Paris (France)

Third resolution

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2010.

The undersigned notary states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by an English version. In case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons signed together with the notary this original deed.

Signé: P. SCHILL, Y. PRUSSEN, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher le 06 avril 2010. Relation: GRE/2010/1102. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 12 avril 2010.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2010040029/780.

(100050908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 avril 2010.

ProLogis Czech Republic XXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010037020/14.

(100035516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Lux Valentino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.764.

Lors du Conseil d'Administration tenu en date du 8 mars 2010, Monsieur Matthijs BOGERS, Administrateur avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé également président du Conseil d'Administration de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2010.

Pour Lux Valentino S.A.

Représenté par M. Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2010037133/16.

(100035718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

S.C.I.L. S.à r.l., Software Contractors in Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 25.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick ALDERWEIRELDT

Le gérant unique

Référence de publication: 2010037073/12.

(100036049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

SHLF Liquidity No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 144.240.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
SHLF Liquidity No.1 S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2010037084/13.

(100036110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Randell International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 41.698.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 02 mai 2008, la démission de Mme Sandrine CITTI du Conseil d'Administration et la cooptation en date du 05 février 2008 de M. Igor TRACCHIA, Viale Carlo Cattaneo 3, CH-69011 LUGANO, au Conseil d'Administration ont été ratifiées. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2010.

Luxembourg, le 04 mars 2010.

Pour RANDELL INTERNATIONAL S.A., société anonyme

Experta Luxembourg, société anonyme

Mireille Wagner / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2010037228/15.

(100035862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

ProLogis France XVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 74.840.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représentée par Gareth Alan Gregory

Gérant

Référence de publication: 2010037087/14.

(100036105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Accessio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 122.190.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15. Januar 2010

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration

Martin Stürner, président

(résidant professionnellement à D-61440 Oberursel, Adenauerallee 2)

Stefan Mayerhofer

(résidant professionnellement à D-80335 München, Nymphenburger Str. 3c)

Thomas Amend

(résidant professionnellement à L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall)

Roman Mertes

(résidant professionnellement à L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall)

Réviseur d'Entreprises

KPMG Audit S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010037121/23.

(100035481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

TMF Secretarial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 94.029.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique tenue le 10 mars 2010 que:

- Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, l'actionnaire unique a décidé de nommer pour le terme d'un an:

- * Monsieur Paul van Baarle,
- * Monsieur Robert Jan Schol,
- * Mademoiselle Polyxeni Kotoula, et
- * Monsieur Jorge Pérez Lozano

- L'actionnaire unique a décidé de réélire en tant que commissaire aux comptes pour le terme d'un an la société PriceWaterhouseCoopers S.à r.l., RCS Luxembourg B 65477, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 9 mars 2010 que les administrateurs ont décidé de renommer pour le terme d'un an, avec effet immédiat et en tant que Président du conseil d'administration de la Société Monsieur Robert Jan Schol.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Pour la société

Paul van Baarle / Polyxeni Kotoula

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010037131/27.

(100035689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Kyotec Group, Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 136.412.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 14 décembre 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Guiseppe Jo SANTINO, Administrateur, 119 Rue des Nations Unies, 4432 Alleur, Belgique;
- Monsieur Thierry FOUCART, Administrateur-Délégué, administrateur de sociétés, 61 rue Van Schoor, B-1030 Bruxelles, Belgique;
- Monsieur Jacques BERGER, Administrateur-Président, directeur de sociétés, 8, Chemin du Point du Jour, CH-1110 Morges, Suisse.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 14 décembre 2009 a nommé aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Claudio FIGINI, Administrateur, 00018 Via Francesco Scalini, I-22034 Como, Italie;
- Monsieur Patrice CRISINEL, Administrateur, Prab 12, CH-3963 Crans-Montana,
- Suisse; Monsieur Jean-François VRYENS, Administrateur, 1A, Avenue Marie-Henriette, B-4900, Spa, Belgique;
- Monsieur Luca ULIANA, Administrateur, 3 1.5 Dei Fadelli, I-31014 Colle Umberto, Italie.

L'assemblée générale du 14 décembre 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 4 mars 2010.

Pour Kyotec Group

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2010037157/27.

(100035737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Blakeney Investors, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 51.637.

—
EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 14 Janvier 2010 a résolu:

- de coopter Monsieur Frédéric Fasel (1, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) en remplacement de Monsieur Yves Martignier (60, rue des acacias, CH-1211 Genève) à la fonction d'administrateur de la société, avec effet au 1^{er} décembre 2009, pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de l'année 2010.

- de coopter Monsieur Christian Soguel (60, route des acacias, CH-1211 Genève) en remplacement de Monsieur Pierre Etienne (1, Boulevard Royal à L-2449 Luxembourg) à la fonction d'administrateur de la société, avec effet au 1^{er} décembre 2009, pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de l'année 2010.

Pour Blakeney Investors

Pictet Funds (Europe) S.A.

Référence de publication: 2010037147/17.

(100035585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

AI Global Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 140.619.

—
In the year two thousand and ten, on the eighteenth of February.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- "Advent Dahlia Luxembourg Holding S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.620,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

- "ADVENT MONEXT (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 142.559,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

- "Advent Miro (Luxembourg) Top Holding S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 144.534,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

- "ADVENT CLINIC (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146.827,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

- "Advent Water (Luxembourg) Holding S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.135,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

- "Advent EuroHealth (Luxembourg) Holding S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

- "Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending,

here represented by Mrs. Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 February 2010.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders of "AI Global Investments S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 140.619, incorporated pursuant to a notarial deed dated 23 July 2008, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 25 August 2008 (number 2055, page 98594). The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 16 February 2010, not yet published in the Mémorial C.

The appearing parties representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the Company's share capital by an amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-), so as to raise it from its present amount of eight million six hundred thousand Euro (EUR 8,600,000.-) up to eight million six hundred and thirty-five thousand Euro (EUR 8,635,000.-), by the issue of three million five hundred thousand (3,500,000) new class H shares, (referred as the "New H Shares"), each such New H Shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) and having the same rights and obligations as set out in the Company's articles of incorporation, paid up by a contribution in kind consisting in a claim held by Advent Pathway (Luxembourg) Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, constituted today by the undersigned notary, represented by Mrs Linda HARROCH, previously named, by virtue of a proxy, hereto annexed, for a global amount of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-) (the "Contribution in Kind").

All the three million five hundred thousand (3,500,000) New H Shares are subscribed by Advent Pathway (Luxembourg) Holding S.à r.l., and paid up by the Contribution in Kind.

The total contribution of thirty-five thousand Euro (EUR 35,000.-) is entirely allocated to the share capital of the Company.

Second resolution

As a result of the above capital increase, the shareholders decide to amend article 6.1 of the Company's articles of incorporation, which shall henceforth be read as follows:

" **Art. 6.1.** The Company's share capital is set at eight million six hundred and thirty-five thousand Euro (EUR 8,635,000.-) divided into (i) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class A shares (the "A Shares"), (ii) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class B shares (the "B Shares"), (iii) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class C shares (the "C Shares"), (iv) one hundred and twenty million (120,000,000) class D shares (the "D Shares"), (v) one hundred and twenty million (120,000,000) class E shares (the "E Shares"), (vi) one hundred and twenty million (120,000,000) (the "F Shares") and (vii) one hundred and twenty-five million (125,000,000) class G shares (the "G Shares"), and (viii) three million five hundred thousand (3,500,000) class H shares (the "H Shares") (having a par value of one cent (EUR 0.01) each.

The Company's share capital shall also be represented by Class I shares ("I Shares") and Class J shares ("J Shares") which will have a par value of one cent (EUR 0.01) upon issuance and subscription (all together referred with the A Shares, the B Shares, the C Shares, the D Shares, the E Shares, the F Shares, the G Shares, and the H Shares as to the "Shares")."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- "Advent Dahlia Luxembourg Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.620,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 16 février 2010.

- "ADVENT MONEXT (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.559,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 16 février 2010.

- "Advent Miro (Luxembourg) Top Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.534,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 16 février 2010.

- "ADVENT CLINIC (LUXEMBOURG) HOLDING S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.827,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 16 février 2010.

- "Advent Water (Luxembourg) Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.135,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 février 2010.

- "Advent EuroHealth (Luxembourg) Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 16 février 2010.

- "Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 16 février 2010.

Les procurations signées ne varientur par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les actionnaires de "Al Global Investments S.à r.l." (ci après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.619, constituée suivant acte notarié en date du 23 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") du 25 août 2008, numéro 2055, page 98594. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 février 2010, en cours de publication au Mémorial C.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trente-cinq mille Euros (EUR 35.000,-), afin de le porter de son montant actuel de huit millions six cent mille Euros (EUR 8.600.000,-) jusqu'à huit millions six cent trente-cinq mille Euros (EUR 8.635.000,-), par l'émission de trois millions cinq cent mille (3.500.000) nouvelles parts sociales de catégorie H (désignées comme les "Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H"), chacune de ces Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) et ayant les droits et obligations tels qu'indiqués par les statuts de la Société, payées par un apport en nature consistant en une créance détenue par "Advent Pathway (Luxembourg) Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée aujourd'hui par le notaire soussigné, représentée par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration, ci-annexée, pour un montant global de trente-cinq mille Euros (EUR 35.000,-) ("Apport en Nature").

L'ensemble des cent trois millions cinq cent mille (3.500.000) Nouvelles Parts Sociales de Catégorie H sont entièrement souscrites par Advent Pathway (Luxembourg) Holding S.à r.l., et payées par l'Apport en Nature.

L'apport global de trente-cinq mille Euros (EUR 35.000,-) est entièrement alloué au capital social de la Société.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital décidée ci-dessus, les actionnaires décident de modifier l'article 6.1 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

" **Art. 6.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de huit millions six cent trente-cinq mille Euros (EUR 8.635.000,-) divisé en (i) cent vingt-cinq millions (125.000.000) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A"), (ii) cent vingt-cinq millions (125.000.000) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B"), (iii) cent vingt-cinq millions (125.000.00) parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C"), (iv) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D"), (v) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E"), (vi) cent vingt millions (120.000.000) parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F"), (vii) cent vingt-cinq millions (125.000.000) parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G") et (viii) trois millions cinq cent mille (3.500.000) parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H") d'une valeur d'un cent (EUR 0,01) chacune.

Le capital social de la Société pourra également être représenté par des Parts Sociales de catégorie I ("Parts Sociales de Catégorie I"), des Parts Sociales de catégorie J ("Parts Sociales de Catégorie J") d'une valeur d'un cent (EUR 0,01) chacune, dès leur émission et leur souscription (collectivement désignées avec les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, et les Parts Sociales de Catégorie G comme les "Parts Sociales").

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille cinq cents euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 23 février 2010. Relation: EAC/2010/2175. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010038305/193.

(100037099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2010.

Arabesque Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 141.015.

Il résulte d'une lettre adressée en date du 15 janvier 2010 aux actionnaires et aux associés de la société ARABESQUE MEDIA S.à r.l., et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ARABESQUE MEDIA S.à r.l., tenue au siège social le 22 février 2010 que les décisions suivantes ont été prises:

- Démission de Monsieur Ahmed AKAR en tant que gérant de la société, avec effet immédiat à la date du 15 janvier 2010.

- Révocation du mandat de gérant de Madame Lydia VLADIMIRSKAYA en tant que gérante de la société, avec effet immédiat à la date du 22 février 2010.

- Nomination de la société TRIPLE F LIMITED ayant son siège social à Geneva Place, ROAD Town - Tortola, Iles Vierges Britanniques, comme nouveau gérant de la société, représentée par Monsieur Lionel CAPIAUX, demeurant professionnellement au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, avec effet immédiat à la date du 22 février 2010.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Pour la société ARABESQUE MEDIA S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010037137/23.

(100035727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Catalyst Investment Group (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 145.895.

Il résulte d'une assemblée générale en date du 28 octobre 2009 que:

Monsieur Jacques Emsix, né le 10 août 1951 à Bruxelles et demeurant à L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume est nommé directeur chargé de la gestion journalière. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.03.2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010037138/16.

(100036127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

B2 HUB PSF, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 146.690.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration du 4 février 2010 a décidé de nommer:

- Monsieur Marc BINCK et Philip BOLAND, pour une durée indéterminée, aux fonctions de Directeurs en charge de la gestion journalière de la Société, avec le pouvoir d'engager valablement la Société par leurs signatures conjointes;

- La société anonyme "BDO Compagnie Fiduciaire", établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2 avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 71178, aux fonctions de réviseur d'entreprise de la Société, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2014.

Luxembourg, le 10/02/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010037139/16.

(100035946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

VA No1 Lux (Munich) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.982.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 2 Juillet 2009:

A démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 2 Juillet 2009

- M. Foxley Simon, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Est élu au Conseil d'Administration à partir du 2 Juillet 2009 et pour une période se terminant à l'Assemblée Générale de 2014:

- M. Jenvrin Patrick, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période se terminant à l'Assemblée Générale de 2014:

- Mme. Camilleri Sarah, Administrateur, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- M. Hemmen Aloyse, Administrateur, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- M. Spahni André, Administrateur, 56, Grätzlistrasse, CH-8152, Opfikon

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VA No1 Lux (Munich) S.A.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Imwinkelried Michaela / Martin Rausch

Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2010037406/22.

(100036330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Verlis S.A., Spf, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.760.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 5 février 2010 que:

- M. Marc MULLER, Expert Comptable, né le 21 août 1951 à Luxembourg (pays), demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été coopté comme nouveau membre du Conseil d'Administration en remplacement de M. Tom FABER, Administrateur démissionnaire.

- Cette cooptation sera soumise à la ratification par les actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 février 2010.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010037141/20.

(100035825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Codrington S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 57.400.000,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 130.984.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale du 13 mai 2009:

Avec effet du 20 décembre 2007 est nommé gérant préférentiel de classe A de la société pour une période indéterminée M. Richard Henshall, résidant professionnellement au 275, Kent Street, NSW 2000 Sydney en remplacement du gérant préférentiel de classe A démissionnaire M. Michael Page, résidant professionnellement au 275, Kent Street, NSW 2000 Sydney.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2010037142/16.

(100035818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Pictet Global Selection Fund Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.415.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires («L'Assemblée») s'est tenue à Luxembourg le 10 février 2010 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Ivan Pictet (60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73), Pierre Etienne (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg), Frédéric Fasel (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg), Jerry Hilger (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg), Laurent Ramsey (60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73) et Mme Michèle Berger (3 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) pour une période d'une année se terminant lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2011.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat de Deloitte S.A. comme réviseurs d'entreprises pour une période d'une année de terminant lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2011.

Pictet Global Selection Fund Management (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010037148/18.

(100035561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

BluO Nebra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 147.598.

—
Auszug aus dem Beschluss des Alleingeschafters vom 02. Februar 2010:

1. Der Alleingeschafter nimmt vom Rücktritt des Herrn Dr. Hans-Michael Deml, von dessen Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft, mit Wirkung zum 04.02.2010 Kenntnis. Höchst vorsorglich wird Herr Dr. Deml mit Wirkung zum 04.02.2010 abberufen.

2. Der Alleingeschafter beschliesst, Herrn Dr. Martin Vorderwülbecke, wohnhaft in Romanstr. 70 b, D - 80639 München, mit Wirkung zum 04.02.2010 zum neuen Geschäftsführer der Gesellschaft zu bestimmen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 10. März 2010.

Für die BluO Nebra S.à r.l.

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Alternative Investments Services S.A.

Mario Warny / Patrick Obach

Référence de publication: 2010037144/19.

(100035766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Schlossburg Invest S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

R.C.S. Luxembourg B 106.198.

L'an deux mille dix,

Le quatre mars,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

Maître Alain LORANG, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 Septembre,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme holding "SCHLOSSBURG INVEST S.A.H". ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias,

en vertu d'un procès-verbal du conseil d'administration du 21 janvier 2010, dont une copie certifiée conforme, signée "ne varietur" par le comparant et le notaire, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée,

Lequel comparant a requis le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

I.- La société "SCHLOSSBURG INVEST S.A.H" fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 17 février 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 607 du 24 juin 2005, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 décembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 343 du 17 février 2009, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 106.198, au capital social intégralement libéré de trente-deux mille euros (EUR 32.000,00), représenté par trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

L'article trois, alinéa six et suivants, des statuts stipule que:

"Le capital social pourra être porté à cinq cent mille euros (EUR 500.000,00) par la création et l'émission de quatre cent soixante-huit (468) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins."

II.- Le conseil d'administration, en sa réunion du 21 janvier 2010, a décidé de procéder à la réalisation d'une partie du capital autorisé à concurrence de deux cent mille euros (EUR 200.000,00), pour porter le capital de son montant actuel de trente-deux mille euros (EUR 32.000,00) à deux cent trente-deux mille euros (EUR 232.000,00), par l'émission de deux cents (200) actions nouvelles de mille euros (EUR 1.000,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

III.- L'augmentation de capital a été libérée intégralement par apport en espèce, de sorte que la somme de deux cent mille euros (EUR 200.000,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

IV.- A la suite de cette augmentation de capital, l'article trois, des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social est fixé à deux cent trente-deux mille euros (EUR 232.000,00), divisé en deux cent trente-deux (232) actions de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social pourra être porté à cinq cent mille euros (EUR 500.000,00) par la création et l'émission de deux cent soixante-huit (268) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins."

Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de la présente augmentation de capital, s'élèvent approximativement à mille neuf cents euros (EUR 1.900,00).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: A. Lorang, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 08 mars 2010. Relation: LAC / 2010 / 10319. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme.

Luxembourg, le 12 mars 2010.

Référence de publication: 2010037467/89.

(100036323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Banque Degroof Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 25.459.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 février 2010

Il résulte des délibérations et décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 4 février 2010 que:

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Alain Schockert, Regnier Haegelsteen et Jean Nassau pour une durée de deux ans et de Monsieur Claude Meiers pour une durée d'un an. Le mandat de Monsieur Claude Meiers viendra donc à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clôturés au 30 septembre 2010, qui se tiendra en 2011 et les mandats de Messieurs Alain Schockert, Regnier Haegelsteen et Jean Nassau viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clôturés au 30 septembre 2011, qui se tiendra en 2012.

En conséquence, à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration se compose de la façon suivante:

- Monsieur Alain Philippson, Président, demeurant à CH-1873 Les Crosets, Le Chalet d'en Haut,
- Monsieur Alain Schockert, Vice-Président, demeurant professionnellement à B-1040 Bruxelles, 44, rue de l'Industrie,
- Monsieur Regnier Haegelsteen, Administrateur, demeurant professionnellement à B-1040 Bruxelles, 44, rue de l'Industrie,
- Monsieur Yves Prussen, administrateur, demeurant professionnellement à L-2014 Luxembourg, 2, Place Winston Churchill,
- Monsieur Claude Meiers, Administrateur, demeurant à L-4997 Schouweiler, 49, route de Dahlem,
- Monsieur Jean Nassau, Administrateur, demeurant à L-5316 Contern, rue des Près, 53,
- Monsieur Michel Goreux, Administrateur, demeurant professionnellement à B-1000 Bruxelles, 880, chaussée de Waterloo,
- Monsieur Alain Siaens, Administrateur, demeurant professionnellement à B-1040 Bruxelles, 44, rue de l'Industrie,
- Monsieur Geert De Bruyne, Administrateur-délégué, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert,
- Monsieur Patrick Keusters, Administrateur-délégué, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert,

Pour extrait conforme
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.
Geert De Bruyne / Patrick Keusters
Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010037152/36.

(100035809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

FIRST LuxCo 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 123.325,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 113.510.

Il est à noter que les associés de First LuxCo 1 ont décidé comme suit:

Le siège social de la Société a été transféré au 14-16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg avec effet au 10 février 2010.

La démission de Madame Isabelle Claude de son mandat de gérante de la Société a été acceptée.

Madame Louise Benjamin, née le 16 août 1976 à Bristol, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 14 -16, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommée gérante avec effet au 10 février 2010 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Monsieur Kari Koivu et de Madame Louise Benjamin.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

First LuxCo 1
Martin Eckel
Mandataire

Référence de publication: 2010037212/18.

(100036039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Banque Degroof Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 25.459.

Extrait du Conseil d'Administration du 3 décembre 2009

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'administration de Banque Degroof Luxembourg S.A. tenu au siège social le 3 décembre 2009, que:

Le Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de la société KPMG Audit établie et ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer, pour une période d'un an expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2010.

Le 18 janvier 2010.

Pour extrait certifié conforme
Geert DE BRUYNE
Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010037153/17.

(100035809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Dynamic First S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 87.000.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1^{er} mars 2010 que:

1. La démission de Monsieur Gualtiero CASTIELLO en qualité d'administrateur est acceptée.
2. La personne suivante est nommée nouvel administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2013:

- Monsieur Giorgio CASTIELLO, né le 23 février 1952 à Gênes (Italie) et demeurant Str. Zelinski BL 2 AP N.32 Cap, MD-2060 Chisinau (Moldavie).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010037226/18.

(100035891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Flagship, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.286.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 25 février 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Arnaud Christiaens, Alain Léonard, Jean-Michel Rocchi, Donald Villeneuve en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010,
2. de réélire KPMG Audit en qualité de Réviseur d'Entreprises, ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 4 mars 2010.

Pour Flagship

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2010037156/19.

(100035763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Didogra s.a., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 117.677.

—
Convention de Domiciliation

La Convention de Domiciliation, conclue en date du 1^{er} janvier 2009. entre la Société Anonyme DIDOGRA S.A., précédemment avec Siège social au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et la Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme, ayant son Siège social 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg n° B 13.859, a été résiliée avec effet au 1^{er} janvier 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010037161/14.

(100035704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Fontoy Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 75.623.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration que le siège social de la société a été transféré du 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet en date du 8 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2010.

Pour Fontoy Holding S.A.

Amicorp Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Matthijs Bogers

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010037164/17.

(100035726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

NorCab 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.940.250,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 113.736.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 18 février 2010, a décidé de nommer FREY Andrew, résidant professionnellement au 1133, Park Avenue, Apt 16W, NY10128 New York, USA, et EZERSKY Peter résidant professionnellement au 765, Park Avenue, Apt 8B, NY10021 New York, USA comme gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée et a également décidé d'accepter les démissions avec effet immédiat de:

- HOLMES Gordon résidant professionnellement à 24, Sloane Court East, GB-SW4TG Londres et,
- BERTISCH Michael, résidant professionnellement à 1 Pine LN, USA - 10580-2715 Rye NY.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 18 février 2010, composé comme suit:

- FREY Andrew
- EZERSKY Peter
- STEICHEN Alain
- CAHUZAC Christophe

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Norcab 2 S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2010037403/23.

(100036298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

QSAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.790.

Le siège social de QSAM a été transféré de 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg à 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 1^{er} décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour QSAM

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Peter Sasse

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2010037172/14.

(100036050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Comfi S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 133.391.

Résolutions prises par l'associé unique en date du 23 février 2010

L'Assemblée a accepté la démission du gérant démissionnaire, Monsieur Charles-Hubert GERNAERT.

L'Assemblée a décidé de pourvoir au remplacement du gérant démissionnaire en appelant Monsieur Gunther DE BACKER, gérant de sociétés, domicilié à Landbeekstraat 52, B-1860 Meise, Belgique, en qualité de gérant. Monsieur Gunther DE BACKER a été nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à.r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010037173/17.

(100035612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

NorCab 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 44.625,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 113.733.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 18 février 2010, a décidé de nommer FREY Andrew, résidant professionnellement au 1133, Park Avenue, Apt 16W, NY10128 New York, USA, et EZERSKY Peter résidant professionnellement au 765, Park Avenue, Apt 8B, NY10021 New York, USA comme gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée et a également décidé d'accepter les démissions avec effet immédiat de:

- HOLMES Gordon résidant professionnellement à 24, Sloane Court East, GB-SW4TG Londres et,
- BERTISCH Michael, résidant professionnellement à 1 Pine LN, USA - 10580-2715 Rye NY.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 18 février 2010, composé comme suit:

- FREY Andrew
- EZERSKY Peter
- STEICHEN Alain
- CAHUZAC Christophe

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Norcab 1 S.à r.l.
Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2010037404/23.

(100036301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

P4 Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 86.388.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 mars 2010*

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DONATI Régis et Monsieur MARIANI Daniele sont renommés administrateurs.

Monsieur HEITZ Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme
P4 INVESTMENTS S.A.
Daniele MARIANI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010037174/17.

(100035517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Security Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 114.392.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 24 juin 2009*

Monsieur DIEDERICH Georges, Monsieur ROSSI Jacopo et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs. Monsieur DE BERNARDI Alexis est renommé commissaire aux comptes. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme
SECURITY INVESTMENT S.A.
Georges DIEDERICH / Jacopo ROSSI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010037178/16.

(100035509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Lytech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.091.

Suite à une réunion du conseil d'administration en date du 15 février 2010, les modifications suivantes ont été adoptées:

- Changement du siège social: à compter du 1^{er} mars 2010, le siège de la société est au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, 4^{ème} étage, L-2449 Luxembourg

- Adresse professionnelle des Administrateurs:

* Monsieur Patrick Meunier, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

* Madame Anna De Meis, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

* Monsieur Patrick Houbert, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

Pour extrait sincère et conforme
LYTECH SA
Patrick Houbert
Administrateur

Référence de publication: 2010037532/21.

(100036179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

LCH. Clearnet (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.750.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 52, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 134.342.

Par résolutions en date du 10 février 2010, ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, a été renommé comme réviseur d'entreprises de la Société pour une période d'un an. Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des associés devant se tenir en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2010.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010037181/16.

(100035487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Crystal Gold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.339.

En date du 2 Mars 2010, l'associé Waterside Financial Ltd, avec siège social à Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques a cédé la totalité de ses 12 500 parts sociales à Insight Venture Partners VI (Co-Investors) L.P., avec siège social au 680, Fifth Avenue, 10019 New-York, Etats-Unis qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la société est Insight Venture Partners VI (Co-Investors) L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Mars 2010.

Référence de publication: 2010037185/14.

(100036143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Loca-Air S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.449.

Suite à une réunion du conseil d'administration en date du 18 février 2010, les modifications suivantes ont été adoptées:

- Changement du siège social: à compter du 1^{er} mars 2010, le siège de la société est au 25B, boulevard Royal, Forum Royal, 4^{ème} étage, L-2449 Luxembourg

- Adresse professionnelle des Administrateurs:

* Monsieur Patrick Meunier, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

* Madame Anna Meunier De Meis, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

* Monsieur Patrick Houbert, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

- Adresse professionnelle de l'Administrateur Délégué:

* Monsieur Patrick Meunier, administrateur délégué, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010

Pour extrait sincère et conforme

LOCA-AIR SA

Patrick Houbert

Administrateur

Référence de publication: 2010037533/24.

(100036178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Crystal Silver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.243.

En date du 2 Mars 2010, l'associé Waterside Financial Ltd, avec siège social à Main Street, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques a cédé la totalité de ses 12 500 parts sociales à Insight Venture Partners VI, L.P., avec siège social au 680, Fifth Avenue, 10019 New-York, Etats-Unis qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la société est Insight Venture Partners VI, L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Mars 2010.

Référence de publication: 2010037186/14.

(100036144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Cristal Green S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 136.921.

En date du 2 mars 2010, l'associé Waterside Financial Ltd, avec siège social au /, Skelton Building, Main Street, / Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques a cédé la totalité de ses 12 500 parts sociales à Insight Venture Partners (Cayman) VI, L.P. avec siège social au 680 Fifth Avenue, 10019 New-York, Etats-Unis qui les acquiert.

En conséquence, Insight Venture Partners (Cayman) VI, L.P. devient l'associé unique de la société

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 Mars 2010.

Référence de publication: 2010037189/14.

(100036141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

UBS (LUX) Open-End Real Estate Management Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.724.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 15 Octobre 2009:

A démissionné du Conseil de Gérance, avec effet au 15 Octobre 2009

- Mme Brooking Mary, Gérant, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Sont réélus au Conseil de gérance pour une période indéterminée

- Mme. Camilleri Sarah, Gérant, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- Mme. Merz Gabriele, Gérant, 16, Theatinerstrasse, D-80333, München

- M. Gifford Mark, Gérant, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UBS(LUX) Open-End Real Estate Management Company S.à r.l.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Imwinkelried Michaela / Martin Rausch

Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2010037409/19.

(100036340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

**Pérez Capital S.A., Société Anonyme,
(anc. Pérez Investments S.A.).**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.666.

L'an deux mille dix, le quatre mars.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Pérez Investments S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 139.666, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1746 du 16 juillet 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Rika Mamdy, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Qui désigne comme secrétaire Madame Ariette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Modification de la dénomination sociale en Pérez Capital S.A. et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
2. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en Pérez Capital S.A. de sorte que l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de Pérez Capital S.A."

Suit la traduction anglaise:

" **Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of Pérez Capital S.A."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. MAMDY, A. SIEBENALER, A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mars 2010. Relation: LAC/2010/10746. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 mars 2010.

Référence de publication: 2010037473/61.

(100036837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Athena PIKCo Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.353.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue en date du 23 février 2010, a décidé de nommer Maxime Nino, résidant professionnellement au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, comme gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée et a également décidé d'accepter les démissions avec effet immédiat de:

- Gérard Meijssen résidant professionnellement à Whitehall Management Services, 1161 Strawinskylaan, 1077 XX Amsterdam, Pays Bas,

- Josephine Mortelliti, résidant professionnellement à 85 Broad Street, NY-10004 New York, USA et comme gérant,

- Michael Furth, résidant professionnellement au 133 Peterborough Court, Fleet Street, EC4A 2BB Londres, Royaume-Uni.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 23 février 2010, composé comme suit:

- Alain STEICHEN,

- Michèle TITI CAPPELLI,

- Christophe CAHUZAC, et

- Maxime NINO.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATHENA PIKCO LUX S.à r.l
Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2010037395/25.

(100036289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Valartis Health Care Eins S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 132.959.

—
Beschluss des Gesellschafters im Umlaufverfahren vom 29. Dezember 2008

Der alleinige Gesellschafter - die Valartis Residential Health Care Holding S.à r.l. - trifft in Anwendung von Artikel 12 der Satzung der Gesellschaft den folgenden Beschluss:

Aufgrund dessen, dass die Gesellschaft weder vom Gesetz noch von ihrer Satzung her verpflichtet ist, sich einer Wirtschaftsprüfung zu unterziehen, wird das Mandat des Wirtschaftsprüfers Deloitte S.A., société anonyme, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, aufgelöst.

Luxembourg, den 12. März 2010.

Für die Richtigkeit
Jean-Paul Schaul
Geschäftsführer

Référence de publication: 2010037413/17.

(100036386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

La Royale Renting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.
R.C.S. Luxembourg B 123.960.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration du 8 février 2010 que le conseil d'administration décide d'établir le siège social de la société au 15, rue Jean Pierre Sauvage, L-2514 Luxembourg.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2010037553/12.

(100036448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

VA No1 Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 109.610.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 2 Juillet 2009:

A démissionné du Conseil de Gérance avec effet au 2 Juillet 2009

- M. Foxley Simon, Gérant, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

- M. Croft Paul, Gérant, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Est élu au Conseil de Gérance à partir du 2 Juillet 2009 et pour une période indéterminée

- M. Jenvrin Patrick, Gérant, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période indéterminée

- M. Hemmen Aloyse, Administrateur, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- M. Spahni André, Administrateur, 56, Grätzlistrasse, CH-8152, Opfikon

- M. Ketterer Reto, Administrateur, 42D, Etzelstrasse, CH-8820, Wädenswil

Sont réélus au Conseil de Gérance pour une période indéterminée

- Mme. Camilleri Sarah, Gérant, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- Mme. Merz Gabriele, Gérant, 16, Theatinerstrasse, D-80333, München

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VA No1 Finco S.à r.l.
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Imwinkelried Michaela / Martin Rausch
Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2010037408/25.

(100036337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Valartis Residential Health Care Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 5, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.958.

—
Beschluss des Gesellschafters im Umlaufverfahren vom 29. Dezember 2008

Der alleinige Gesellschafter - die Valartis German Residential Health Care SICAV-FIS - trifft in Anwendung von Artikel 12 der Satzung der Gesellschaft den folgenden Beschluss:

Aufgrund dessen, dass die Gesellschaft weder vom Gesetz noch von ihrer Satzung her verpflichtet ist, sich einer Wirtschaftsprüfung zu unterziehen, wird das Mandat des Wirtschaftsprüfers Deloitte S.A., société anonyme, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, aufgelöst.

Luxemburg, den 12. März 2010.

Für die Richtigkeit

Jean-Paul Schaul

Geschäftsführer

Référence de publication: 2010037414/17.

(100036388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

VEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 147.495.

Wir sind umgezogen:

alte Adresse: V.E.L. S.A., 7, Lautegaass, L-5450 Stadtbredimus

neue Adresse: V.E.L. S.A., 5C, route du Vin, L-5450 Stadtbredimus

Zum Vermerk zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

2. März 2010.

Unterschrift.

Référence de publication: 2010037564/12.

(100036422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

VA No1 Holdco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.468.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 2 juillet 2009:

A démissionné du Conseil d'Administration

- M. Foxley Simon, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

- M. Croft Paul, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Est élu au Conseil d'Administration à partir du 2 juillet 2009 et pour une période se terminant à l'Assemblée Générale de 2014:

- M. Jenvrin Patrick, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période se terminant à l'Assemblée Générale de 2014:

- M. Hemmen Aloyse, Administrateur, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- Mme Camilleri Sarah, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- M. Spahni André, Administrateur, 56, Grätzlistrasse, CH-8152, Opfikon

- M. Ketterer Reto, Administrateur, 42D, Etzelstrasse, CH-8820 Wädenswil

- Mme Merz Gabriele, Administrateur, 16, Theatinerstrasse, D-80333, Munich

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VA No 1 Holdco S.A.
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Imwinkelried Michaela / Martin Rausch
Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2010037412/25.

(100036354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Ech Lux 2 (Hainer Weg, Frankfurt) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.311.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 2 Juillet 2009:

A démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 2 Juillet 2009

- Mme Brooking Mary, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période indéterminée

- M. Hemmen Aloyse, Administrateur, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- Mme Camilleri Sarah, Administrateur, 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg

- M. Spahni André, Administrateur, 3-5, Gessnerallee, CH-8098, Zurich

- M. Gifford Mark, Administrateur, 21, Lombard Street, GB-EC3V 9AH, Londres

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Ech Lux 2 (Hainer Weg, Frankfurt) S.à r.l

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Imwinkelried Michaela / Martin Rausch

Executive Director / Associate Director

Référence de publication: 2010037415/20.

(100036390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

ConAgra Foods Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 151.843.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fifth day of March,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

ConAgra International, Inc., a company incorporated and existing under the laws of Delaware having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State of the State of Delaware under the number 2063015,

hereby represented by Hana Witzke, Rechtsanwältin, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Omaha, Nebraska, United States of America, on March 3, 2010. The said proxy, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "ConAgra Foods Luxembourg Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be

transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit, loans, receivables and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may acquire and hold loans and receivables. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at twenty thousand US dollars (USD 20,000.-), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a par value of one US dollar (USD 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2 Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3 A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4 The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1 The Company is managed by a Board composed of at least two (2) managers including at least one (1) class A manager (hereafter Class A Manager) and at least one (1) class B manager (hereafter Class B Manager) appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

8.1 Powers of the Board

8.1.1 All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.1.2 Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2 Procedure

8.2.1 The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the registered office of the Company or at the place indicated in the convening notice, which in principle, is in Luxembourg.

8.2.2 Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

8.2.3 No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

8.2.4 A manager may grant a power of attorney to any other manager in order to be represented at any meeting of the Board.

8.2.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one Class A Manager and one Class B Manager. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that at least one Class A Manager and one Class B Manager agreed on those resolutions. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

8.2.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other, provided that any such meeting must be initiated from Luxembourg. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

8.2.7 Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3 Representation

8.3.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one Class A Manager, together with one Class B Manager.

8.3.2 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1 The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

10.2 To the extent permissible under the Law and any others law and/or regulations applicable in the Grand Duchy of Luxembourg, the managers and other officers of the Company, as well as those persons to whom signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.3.2 above, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1 Powers and voting rights

11.1.1 Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

11.1.2 Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

11.1.3 Each share entitles to one (1) vote.

11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

11.2.1 The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

11.2.2 Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

11.2.3 General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

11.2.4 If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

11.2.5 A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

11.2.6 Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

11.2.7 The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

11.2.8 Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1.) of June and ends on the thirty-first (31.) of May of each year.

13.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

14.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

Art. 16. General Provisions.

16.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of the signing of this deed and ends on May 31, 2010.

Subscription and Payment

ConAgra International, Inc., represented as stated above, declares to subscribe to the twenty thousand (20,000) shares in registered form, with a par value of one US dollar (USD 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twenty thousand US dollars (USD 20,000.-).

The amount of twenty thousand US dollars (USD 20,000.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand three hundred Euros.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- TMF Corporate Services S.A., a public limited company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allee Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 84993; and

- TMF Administrative Services S.A., a public limited company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 1, Allee Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 94030.

2. The following person is appointed as class B manager of the Company for an indefinite period:

ConAgra International, Inc., a company incorporated and existing under the laws of Delaware having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State of the State of Delaware under the number 2063015.

3. The registered office of the Company is set at 1, Allee Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le cinquième jour du mois de mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

ConAgra International, Inc., une société régie par les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Delaware Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 2063015,

ici représentée par Hana Witzke, Rechtsanwältin, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Omaha, Nebraska, Etats-Unis d'Amérique, le 3 mars 2010, et

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Le nom de la société est "ConAgra Foods Luxembourg Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt, prêts, et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de créances et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société peut acquérir et détenir des prêts et des créances. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tous ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à vingt mille dollars d'Etats-Unis (USD 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar d'Etats-Unis (USD 1,-), toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) aux tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un Conseil composé d'au moins deux (2) gérants, inclusivement d'au moins un (1) gérant de classe A (ci-après Gérant de Classe A) et d'au moins un (1) gérant de classe B (ci-après Gérant de Classe B), nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 Pouvoirs du Conseil

8.1.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.1.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches administratives spécifiques.

8.2 Procédure

8.2.1 Le Conseil se réunit sur convocation des deux (2) gérants, au siège social de la Société ou au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

8.2.2 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à la réunion.

8.2.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

8.2.4 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

8.2.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Classe A et un Gérant de Classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que au moins un Gérant de Classe A et un Gérant

de Classe B approuvent ces décisions. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

8.2.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler, à condition que chacune de ces réunions soit initiée de Luxembourg. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

8.2.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

8.3.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) Gérant de Classe A et d'un (1) Gérant de Classe B.

8.3.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

10.2 Dans la mesure prévue par la Loi ou toutes autres lois et/ou réglementations applicables au Grand Duché de Luxembourg, les gérants et autres agents de la Société, ainsi que ces personnes à qui a été donné un pouvoir de signature valable conformément à l'article 8.3.2 ci-dessus, seront indemnisés par les avoirs de la Société pour tous frais, charges, pertes, dommages et dépenses engendrés ou éprouvés par ceux-ci en rapport avec toutes actions, réclamations, procès ou poursuites dont ils seront parties du fait d'être ou d'avoir été gérants, agents ou délégués de la Société, pour toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou toute action accomplie, approuvée, ou manquée, liée à l'exécution de leurs devoirs, sauf pour les dettes et dépenses résultant d'une faute grave ou une faute volontaire de leur part, à chaque fois sans préjudice à tout autre de leur droit.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1 Pouvoirs et droits de vote

11.1.1 Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

11.1.2 Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

11.1.3 Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2 Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

11.2.1 Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

11.2.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

11.2.3 Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

11.2.4 Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

11.2.5 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

11.2.6 Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée

Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

11.2.7 Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

11.2.8 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1 L'exercice social commence le premier (1) juin et se termine le trente-et-un (31) mai de chaque année.

13.2 Chaque année, le Conseil prépare le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société et les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4 Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale Annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivants la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Un montant de cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

14.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

14.3 Des acomptes sur dividende peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 15. Dissolution - Liquidation.

15.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 16. Dispositions générales.

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de signature du présent acte et se termine le 31 mai 2010.

Souscription et Libération

ConAgra International, Inc., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar d'Etats-Unis (USD 1,-), et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille dollars d'Etats-Unis (USD 20.000,-).

Le montant de vingt mille dollars d'Etats-Unis (USD 20.000,-) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société du fait de sa constitution sont estimés à environ mille trois cents Euros.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées Gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- TMF Corporate Services S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, dont le siège social se situe à 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés, sous le numéro B 84993; et

- TMF Administrative Services S.A., société anonyme régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, dont le siège social se situe à 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés, sous le numéro B 94030.

2. La personne suivante est nommée Gérant de Classe B de la Société pour une durée indéterminée:

ConAgra International, Inc., une société régie par les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée au Delaware Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 2063015.

2. Le siège social de la Société est établi au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H.WITZKE, J.ELVINGER

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 10 mars 2010. Relation LAC/2010/10642. Reçu soixante quinze euros (75 euros)

Le Receveur (signé): F.SANDT.

Référence de publication: 2010039144/507.

(100038365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2010.

Spinta Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 16, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 132.476.

Extrait du 1^{er} octobre 2009

Il résulte de la résolution prise par le Conseil de Gérance de la société EMPoint S.à r.l. (gérant unique de la Société, ci après le "Gérant") le premier octobre 2009 que le siège social du Gérant se situe désormais au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Il résulte de la résolution prise par le Conseil de Gérance de la société EMPoint S.à r.l. (associé unique de la Société, ci après l'"Associé") le premier octobre 2009 que le siège social de l'Associé se situe désormais au 16, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010037417/16.

(100036415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.

Bat-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 105.608.

Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société tenue au siège de la Société en date du 14 décembre 2009

Tous les Associés sont présents.

Les gérants ont pris les décisions suivantes:

Les associés décident:

- Cession des parts sociales (250 parts) de Monsieur GUNES Yilmaz demeurant à 13, Rue du Languedoc, F-57070 METZ à Monsieur BERTRAND Alexandre, demeurant 47B, Grand-rue, F-57110 KUNTZIG.

Les décisions ont été admises à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de BAT-LUX S.A.R.L.

GUNES Yilmaz / BERTRAND Alexandre

Référence de publication: 2010037256/17.

(100035590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2010.

Kashiwa Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.095.

Extrait des Résolutions Circulaires du Conseil d'Administration

Il résulte des résolutions circulaires du Conseil d'Administration que:

Monsieur Adrian Escher, demeurant au 38/A2.1 Ankerstrasse, CH-8004 Zurich (Suisse) a été élu Président du Conseil d'Administration avec effet au 27 janvier 2010,

jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2010.

Kashiwa Holdings

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2010037386/20.

(100036248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2010.